

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

ERRATUM à l'instruction n° 1361/DEF/EMAT/LOG/ASH - 20049/DEF/DCCAT/LOG/REG du 13 juillet 2006 (BOC, 2007, n° 5, texte n° 14) modifiant l'instruction n° 10300/DEF/EMAT/LOG/ASH-DEF/DCCAT/LOG/REG du 13 juin 2005 (BOC, p. 4797 ; BOEM 557-0) relative aux tenues et uniformes des militaires des armes et services de l'armée de terre.

Du 27 avril 2007

NOR D E F T 0 6 5 2 0 6 6 Z

Texte modifié :

Instruction n° 1361/DEF/EMAT/LOG/ASH - 20049/DEF/DCCAT/LOG/REG du 13 juillet 2006 (BOC n° 5, texte n° 14).

Référence de publication : BOC N°18 du 30 juillet 2007, texte 50.

Au point 7.2.2. :

Au lieu de :

« Remplacer le deuxième alinéa par l'alinéa suivant : »

Lire :

« Remplacer la première phrase du deuxième alinéa par la phrase suivante : »